



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division
des Personnels
d'Administration et
d'Encadrement

CH/FL n° 0 8 - 2 1 8

DPAE 2 – Gestion
des personnels
d'encadrement

Affaire suivie par :
Jean-François RATEL
Chef de bureau DPAE 2
Tél. :
03 22 82 37 73

DPAE 3 – Gestion
des personnels
d'administration

Affaire suivie par :
Carole HOLLEVILLE
Chef de bureau DPAE 3
Tél. :
03 22 82 38 71

DPAE 4 – Gestion des
personnels techniques,
sociaux, infirmiers et
de laboratoire

Affaire suivie par :
Alexandre PIERRARD
Chef de bureau DPAE 4
Tél. :
03 22 82 38 72

Fax :
03 22 82 37 69
Mél :
ce.dpae@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Amiens, le 21 NOV. 2008

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS
Chancelier des Universités

à

Messieurs les Présidents d'université
Madame et Messieurs les Inspecteurs d'académie,
Directeurs des services départementaux de l'éducation
nationale de l'AISNE, de l'OISE et de la SOMME
Monsieur le Délégué régional de l'O.N.I.S.E.P.
Monsieur le Directeur du C.R.O.U.S.
Madame la Directrice du C.R.D.P.
Messieurs les Directeurs de la D.R.D.J.S. et des D.D.J.S.
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs de C.I.O.
Mesdames et Messieurs les conseillers et conseillers
techniques
Mesdames et Messieurs les coordinateurs et délégués
des directions
Mesdames et Messieurs les chefs de division

Objet : Mouvements des personnels ATOSS – rentrée 2009 :

- ***mouvement inter-académique des ADAENES, SAENES¹ et assistants de service social ;***
- ***mouvements nationaux des médecins de l'éducation nationale, conseillers techniques de service social, techniciens de laboratoire et techniciens de l'éducation nationale.***

J'ai l'honneur de vous signaler la publication, au bulletin officiel n°44 du 20 novembre 2008, de la note de service n°2008-154 du 17 novembre 2008 relative aux opérations citées en objet.

Vous voudrez donc bien demander aux personnels susceptibles de participer aux opérations ci-dessus de prendre connaissance des dispositions prévues par cette note.

La saisie des demandes de mutation s'effectue uniquement via le serveur internet du ministère de l'Éducation nationale, à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr> (rubrique : « concours, emplois, carrières » / personnels administratifs et techniques / personnels ATOSS / promotions, mutations / AMIA)

aux dates suivantes :

- **phase inter-académique du mouvement des :**

ADAENES	du 8 décembre 2008 au 12 janvier 2009
SAENES	du 10 décembre 2008 au 14 janvier 2009
Assistants de service social	du 15 décembre 2008 au 19 janvier 2009

¹ : A compter du 1^{er} janvier 2009, sous réserve de la parution du décret portant dispositions statutaires relatives au corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, le corps des secrétaires administratifs d'administration centrale et celui des secrétaires d'administration scolaire et universitaire (SASU) fusionnent pour former le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES).

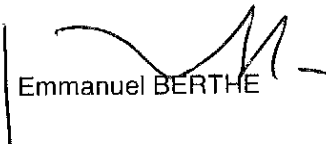
• mouvement national des :

Médecins de l'éducation nationale	du 15 décembre 2008 au 19 janvier 2009
Conseillers techniques de service social	
Techniciens de laboratoire	du 30 mars 2009 au 20 avril 2009
Techniciens de l'éducation nationale	

Attention : à l'issue de la période de saisie des vœux, les agents devront à nouveau se connecter sur le site AMIA pour imprimer personnellement leur confirmation de demande de mutation.

Ce document, accompagné des pièces justificatives éventuelles, doit être retourné au ministère de l'Éducation nationale, par la voie hiérarchique, conformément aux dates indiquées dans le calendrier figurant en annexe de la présente note.

Pour le Recteur et par délégation,
Le chef de la Division des Personnels
d'Administration et d'Encadrement


Emmanuel BERTHE

CALENDRIER MOUVEMENT 2009 – OPERATIONS GERES AU NIVEAU NATIONAL

Corps	SAISIE DES VOEUX	Edition Confirmation de demande par le candidat	Etude des dossiers par l'administration	Modification ou annulation des demandes	CAPN
PHASE INTER ACADEMIQUE DU MOUVEMENT DES :					
ADAENES Attachés d'administration	lundi 8 Décembre au lundi 12 Janvier	mardi 13 Janvier au lundi 26 Janvier	Février - Mars	lundi 23 Février	jeudi 19 Mars
SAENES Secrétaires administratifs	mercredi 10 Décembre au mercredi 14 Janvier	jeudi 15 Janvier au mercredi 28 Janvier	Février - Mars	mercredi 25 Février	jeudi 26 Mars
ASS Assistants service social	lundi 15 Décembre au lundi 19 Janvier	mardi 20 Janvier au lundi 2 Février	Février - Mars	lundi 2 Mars	mardi 31 Mars
MOUVEMENT NATIONAL DES :					
MEN Médecins de l'éducation nationale	lundi 15 Décembre au lundi 19 Janvier	mardi 20 Janvier au lundi 2 Février	Février - Mars	lundi 2 Mars	mardi 24 Mars
CTSS Conseillers techniques de service social				lundi 9 Mars	jeudi 2 Avril
TECH LABO Techniciens de laboratoire	lundi 30 Mars au lundi 20 Avril	mardi 21 Avril au lundi 11 Mai	Mai	lundi 1 ^{er} Juin	mercredi 16 juin
TEN Techniciens de l'éducation nationale.				lundi 15 Juin	mercredi 1 ^{er} juillet

CALENDRIER CONCERNANT LES POSTES SPECIFIQUES – POSTES A RESPONSABILITE PARTICULIERE ET POSTES EN COM

CORPS	SAISIE DES VOEUX	Edition Confirmation de demande par le candidat	Envoi des documents aux établissements demandés	Entretiens	Remontée des classements par les autorités compétentes	CAPN
ADAENES	lundi 8 Décembre au lundi 12 Janvier	mardi 13 Janvier au lundi 26 Janvier	samedi 10 Janvier au vendredi 24 janvier	lundi 26 Janvier au jeudi 19 Février	vendredi 20 Février	jeudi 19 Mars
SAENES (uniquement postes en COM)	mercredi 10 Décembre au mercredi 14 Janvier	jeudi 15 Janvier au mercredi 28 Janvier				jeudi 26 Mars